

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MARS 2019
N°25/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF LE VINGT-CINQ MARS,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : E. BARET, G. CAILLAT, J.L. CATTANI, S. CHABANY, C. DIBON, F. DIETRICH, E. DUCES, J.M. GRENIER, N. LEGROS, D. MANTONNIER, M. MENDEZ, N. MOLLARD, J. NIVON, T. PROCACCI, M. RIOU, D. SANCHEZ, M. SELVE, A. VITINGER

PROCURATIONS : J. CHAÏB à S. CHABANY, S. KOENIG à D. MANTONNIER, F. MILET à M. SELVE, B. PERRIER à M. RIOU, B. ZANNI à E. DUCES

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Michel MENDEZ est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

BUDGET COMMUNAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil prend connaissance du projet de budget primitif de l'année 2019 établi au regard des demandes des commissions municipales, qui s'élève à :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 4 727 624 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 3 806 765 €.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE PAR 19 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE (J.M. GRENIER – N. MOLLARD – B. PERRIER – M. RIOU)

VOTE PAR CHAPITRE le budget primitif communal pour l'année 2019.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 27 mars 2019

Le Maire,
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification



Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Affiché le 27/3/19



ID : 038-213800717-20190325-D190325_25_2-DE

MAIRIE DE CHAMP SUR DRAC - - BUDGET COMMUNAL M1

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A 38560 CHAMP/S DRAC, le 25/03/2019
 Le Maire, *François DIEBICH*



Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES : Pour : 19
 Contre : 4
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A 38560 CHAMP/S DRAC, le 25/03/2019







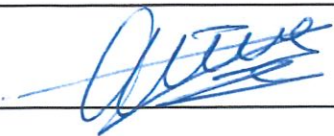
Date de convocation : 12/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

BARET ERIC	
CAILLAT GILLES	
CATTANI JEAN-LOUIS	
CHABANY SYLVIE	
CHAIB JOSIANE	
DIBON CLARISSE	
DUCES EVELYNE	
GRENIER JEAN-MARC	
KOENIG SANDRA	
LEGROS NICOLE	
MANTONNIER DANIELLE	
MENDEZ MICHEL	
MILET FABIENNE	

MAIRIE DE CHAMP SUR DRAC - - BUDGET COMMUNAL M1

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MOLLARD NADEGE	
NIVON JACQUES	
PERRIER BENJAMIN	
PROCACCI THIERRY	
RIOU MURIEL	
SANCHEZ DIDIER	
SELVE MARTINE	
VITINGER ANDRE	
ZANNI BERNARD	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A 38560 CHAMP/S DRAC, le